Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP CRAU, veuillez visiter :
capcrau.fr/annales-sujets-et-corriges

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE

CONSTRUCTEUR DE ROUTES ET D'AMÉNAGEMENTS URBAINS

SESSION 2026

ÉPREUVE EG1 : FRANÇAIS ET HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE, PARTIE HISTOIRE-GÉOGRAPHIE-EMC

ur l'unité EG1 « Français et histoire-géographie-enseignement moral et civique »

Le candidat présente sur papier une liste de six documents, à raison d'un document pour chacun des six thèmes du programme. Il remet à l'examinateur le document correspondant au thème tiré au sort. Les documents du dossier ci-dessous peuvent être utilisés comme documents de remplacement en cas de document absent ou non conforme.

Composition de l'épreuve	Support
PARTIE 1 : Présenter et analyser le document tiré au sort (9 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 2 : Contextualiser et mobiliser les connaissances (7 points)	Dossier Questionnement
PARTIE 3 : Argumenter et communiquer à l'oral (4 points)	Dossier Questionnement
DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES (DT 1, DT 2, DT 3, DT 4, DT 5, DT 6)	Fourni avec le sujet
DOCUMENTS RÉPONSES (DR 1) : À RENDRE AVEC LA COPIE	Fin de sujet

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Ce sujet comporte 7 pages numérotées de 1/7 à 7/7.
Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

LES DOCUMENTS RÉPONSES SITUÉS EN FIN DE DOSSIER SONT À COMPLÉTER ET À RENDRE OBLIGATOIREMENT AVEC LA COPIE.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE ORALE : CENTRE D'EXAMEN DU CAP CONSTRUCTEUR DE ROUTES ET D'AMÉNAGEMENTS URBAINS

Cette épreuve est orale. Le candidat a préparé une liste de six documents, un pour chacun des six thèmes du programme. Il tire au sort un thème, remet à l'examinateur le document correspondant, puis dispose de cinq minutes de préparation. La présentation et l'échange avec l'examinateur durent au maximum dix minutes.

Les trois parties ci-dessous constituent une grille de critères pour l'évaluation de la prestation orale, notée sur 20 points. Elles ne sont pas trois exercices écrits successifs. Le candidat traite uniquement le thème tiré au sort. En histoire et en géographie, il présente le sens du document, le contextualise et en apprécie l'intérêt et les limites. En EMC, il développe une argumentation étayée et identifie les principes et valeurs de la République concernés.

Les documents DT 1 à DT 6 constituent un ensemble de documents de remplacement correspondant aux six thèmes. Le document DR 1 est une trame facultative de prise de notes pendant la préparation : elle n'est pas remise et ne constitue pas une épreuve écrite.

PARTIE 1 : Présenter et analyser le document tiré au sort (9 points)

Comprendre le document, en dégager le sens et en examiner la nature et la portée

À partir du document correspondant au thème tiré au sort, présentez sa nature, son auteur ou sa source, sa date lorsqu'elle est indiquée, son sujet et son idée principale. Appuyez votre analyse sur des éléments précis du document. En histoire et en géographie, indiquez également son intérêt et ses limites. En EMC, expliquez les faits utiles à la situation et les enjeux civiques qu'ils révèlent.

1.1 (3 points) Présentez la nature, la source, la date si elle est disponible et le sujet du document choisi.

1.2 (4 points) Expliquez le sens général du document en vous appuyant sur au moins deux éléments précis. Pour un document d'EMC, exposez les faits et le problème civique posé.

1.3 (2 points) Montrez ce que le document permet de comprendre et indiquez une limite liée à sa nature, à son point de vue ou aux informations disponibles. Pour un document d'EMC, précisez ce qui doit être vérifié ou pris en compte avant de porter un jugement.

PARTIE 2 : Contextualiser et mobiliser les connaissances (7 points)

Situer le document et répondre aux questions de l'examinateur dans la discipline concernée

Reliez le document au thème du programme correspondant. Mobilisez des repères, des notions et des connaissances adaptés au document tiré au sort. Les questions de l'examinateur portent sur ce même thème et ne constituent pas une seconde épreuve écrite.

2.1 (3 points) Situez le document dans son contexte historique, géographique ou civique, selon le thème tiré au sort. Utilisez un repère chronologique ou spatial pertinent lorsqu'il s'y prête.

2.2 (4 points) Répondez aux questions de l'examinateur en mobilisant des connaissances précises et en établissant un lien explicite avec le document et le thème du programme.

PARTIE 3 : Argumenter et communiquer à l'oral (4 points)

Construire un propos cohérent, justifier son jugement et employer un vocabulaire adapté

Au cours de la présentation et de l'échange, développez un propos compréhensible et organisé. En EMC, justifiez votre jugement en prenant en compte les principes et valeurs de la République concernés, ainsi que les droits et responsabilités des personnes. En histoire et en géographie, formulez une conclusion nuancée fondée sur l'analyse du document et les connaissances mobilisées.

3.1 (2 points) Organisez votre réponse et justifiez vos affirmations par des éléments du document ou par des connaissances adaptées.

3.2 (2 points) Concluez en formulant un jugement nuancé. Pour un thème d'EMC, nommez les principes ou valeurs de la République en jeu et expliquez leur lien avec la situation.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN DU 26 AOÛT 1789, EXTRAITS

Thème du programme : La France de la Révolution française à la Ve République.

Source : Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, adoptée par les députés de l'Assemblée nationale constituante le 26 août 1789. Extraits des articles 1 et 6.

Article 1 : « Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. »

Article 6 : « La loi est l'expression de la volonté générale. Tous les citoyens ont droit de concourir personnellement, ou par leurs représentants, à sa formation. Elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. »

Repères : La Révolution française commence en 1789. La Déclaration énonce des principes politiques et des droits qui deviennent des références durables de la vie politique française.

DT 2 : TRAITÉ INSTITUANT LA COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE, SIGNÉ À ROME LE 25 MARS 1957, EXTRAIT

Thème du programme : La France et la construction européenne depuis 1950.

Source : Traité instituant la Communauté économique européenne, signé à Rome le 25 mars 1957 par la France, la République fédérale d'Allemagne, l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas et le Luxembourg. Extrait de l'article 2.

« La Communauté a pour mission, par l'établissement d'un marché commun et par le rapprochement progressif des politiques économiques des États membres, de promouvoir un développement harmonieux des activités économiques dans l'ensemble de la Communauté, une expansion continue et équilibrée, une stabilité accrue, un relèvement accéléré du niveau de vie, et des relations plus étroites entre les États qu'elle réunit. »

Repère : Le traité de Rome fonde la Communauté économique européenne. Il constitue une étape de la construction européenne après la Seconde Guerre mondiale.

DT 3 : MOBILITÉS QUOTIDIENNES DANS LA COMMUNE DE VAL-DE-RIVE : ENQUÊTE LOCALE

Thème du programme : Transports et mobilités.

Le tableau présente les réponses de 1 000 habitants de Val-de-Rive à une enquête municipale menée en 2025 sur leur principal mode de déplacement pour les trajets quotidiens. Chaque personne n'a indiqué qu'un seul mode principal. Les données sont un exemple local fourni pour le sujet et ne décrivent pas l'ensemble de la population française.

Mode principal de déplacement déclaré en 2025

Mode principal	Nombre de personnes	Part des réponses
Voiture	520	52 %
Transports en commun	210	21 %
Marche	150	15 %
Vélo	80	8 %
Autre mode	40	4 %

Source : enquête municipale fictive de Val-de-Rive, 2025, échantillon de 1 000 habitants.

DT 4 : PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU QUARTIER DE LA GARE À VAL-DE-RIVE

Thème du programme : Espaces urbains, acteurs et enjeux.

La commune de Val-de-Rive étudie le réaménagement d'une rue située entre la gare, une école et un ensemble de logements. Le projet envisagé prévoit des trottoirs élargis, un itinéraire cyclable, des arbres, des places de livraison et le maintien de l'accès des véhicules de secours. Les habitants demandent davantage de sécurité aux abords de l'école. Les commerçants souhaitent conserver des possibilités de livraison et d'accès. La commune doit arbitrer entre ces usages, le coût du projet et la réduction des nuisances.

Ce cas est un exemple construit pour l'épreuve. Il permet d'identifier plusieurs acteurs urbains et des enjeux de déplacement, de sécurité et de qualité du cadre de vie.

DT 5 : SITUATION CIVIQUE : LIBERTÉ D'EXPRESSION ET RESPECT D'AUTRUI DANS UN ESPACE NUMÉRIQUE

Thème du programme : Droits, libertés et responsabilité.

Dans le groupe numérique d'une classe, un élève publie une critique d'une décision du conseil municipal concernant l'aménagement d'une place. Un autre élève diffuse ensuite une photographie de la première personne accompagnée d'insultes et d'une invitation à la harceler. La critique de la décision publique et les insultes visant une personne sont deux actes différents. Avant de répondre, les élèves doivent distinguer l'expression d'une opinion, le respect de la dignité d'autrui et la responsabilité liée à la diffusion d'un message.

Question d'analyse : quels droits et responsabilités sont concernés et quelles réponses respectueuses peuvent être envisagées ?

DT 6 : SITUATION CIVIQUE : COHÉSION ET DIVERSITÉ DANS UNE SOCIÉTÉ DÉMOCRATIQUE

Thème du programme : Cohésion et diversité dans une société démocratique.

Lors d'une réunion municipale consacrée au réaménagement d'une rue, des habitants aux besoins différents prennent la parole : une personne à mobilité réduite demande des

cheminements accessibles, des parents évoquent la sécurité des enfants, des commerçants signalent les contraintes de livraison et des riverains souhaitent limiter le bruit. La commune annonce une réunion ouverte et la publication de plusieurs propositions avant la décision.

Question d'analyse : comment la participation au débat et la prise en compte de besoins différents peuvent-elles contribuer à la cohésion démocratique ? Distinguez les opinions exprimées, les intérêts concernés et les principes communs à respecter.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Trame facultative de prise de notes pour la préparation orale **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Cette trame peut être utilisée pendant les cinq minutes de préparation. Elle n'est pas remise à l'examinateur et ne fait pas l'objet d'une notation. Compléter uniquement les rubriques utiles au thème tiré au sort.

Repères pour préparer la présentation orale

Point à préparer	Notes du candidat
Nature, source et date du document	.....
Sujet et idée principale	.....
Deux éléments précis du document	.....
Contexte et repère chronologique ou spatial pertinent	.....
Intérêt et limite du document, ou enjeux civiques de la situation	.....
Conclusion et connaissances à mobiliser	.....

Trame de préparation personnelle, non remise.

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.